

## **Politique de la Ville avec Thilo FIRCHOW**

### **Mémoire de fin de Session**

## **Le Mobilier Urbain, un outil pour la Politique de la Ville**

Depuis les années 1980, la politique de la ville est un long fleuve qui creuse son lit au gré de courants ... bien politiques. Hier « Egalité des Chances », aujourd'hui « Espoir Banlieue », demain pourquoi pas « Banlieues, vrais lieux », les plans-slogans se succèdent et tentent d'apporter des solutions à une situation qui s'enracine dans la société française du vingt et unième siècle.

A travers les séminaires animés au CNAM par Thilo FIRCHOW, nous avons pris conscience de la difficulté de mise en œuvre des Contrats de Ville qui multiplient les intervenants parfois opposés, qui accumulent des concepts pas toujours en cohérence tout en tenant compte des féodalités qui subsistent au sein des Collectivités Locales.

Alors que des équipes d'Urbanistes planchent sur des macros projets, en particulier pour l'ANRU et le Grand Paris, les Citadins, eux, restent en attente de micros aménagements qui pourraient renouer le lien social.

La vision verticale de l'urbanisme tend naturellement à créer une nouvelle cohérence de vie et de déplacements à l'échelle d'un ensemble de départements, constituant ainsi un nouveau territoire de grande envergure.

Mais les critères de cette harmonie du futur ne devraient pas oublier que le Citadin, lorsqu'il sort de chez lui, a une vision horizontale de sa ville, son faisceau optique balaye une vue plus limitée à un petit espace qui se borne à sa recherche immédiate de sécurité et de confort.

Comment faire pour que la vision d'en haut et celle d'en bas se rejoignent ?

Au cours de ce travail de mémoire de fin de session de l'UEV 125, Politique de la Ville de la Chaire Urbanisme et Environnement, nous allons apporter de modestes éléments de réponse en mettant en perspective le savoir faire d'un expert en mobilier urbain avec les attentes jamais assez écoutées des habitants des zones urbaines sensibles, qui ne sont pas les parias urbains que l'on imagine.

Dans un article du 25 janv. 2010, Le Parisien annonce que, même avec des statistiques disparates, les dégradations de mobilier urbain ont augmenté de + 9% par rapport à 2009 et sont qualifiées de « indicateur inquiétant » par les autorités.

Pourtant, les délinquants devraient tous bien connaître l'article 322-1 alinéa 2 du Code Pénal qui stipule : « *Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3.750 € d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger* ».

Mais de quel mobilier urbain s'agit-il ?

De ces placards publicitaires insérés dans des abris voyageurs qui affichent des réclames ostentatoires pour des marques de sous vêtements féminins de luxe ou bien de ces équipements de proximité utilisés par les habitants ?

Nous comprenons bien ici qu'il est nécessaire de poser en préambule la définition du terme mobilier urbain qui a été cannibalisé par les régies d'affichage et de communication extérieure. Notre sujet traite bien du mobilier fonctionnel choisi et non celui du mobilier publicitaire subi.

Par mobilier urbain fonctionnel, nous entendrons donc des objets d'urbanité qui favoriseront le fleurissement, jardinières et suspensions, qui proposeront de la propreté, corbeilles et conteneurs, qui apporteront de la sécurité, barrières et potelets et qui offriront du confort avec l'emblématique banc public.

Contre la dissociété, le mobilier urbain fonctionnel a son rôle à jouer. A l'instar du végétal, il représente une composante bien vivante du vocabulaire urbain, il donne une image valorisante ou dégradante d'une ville et d'un quartier et surtout, il est utilisé, comme un outil, par chacun, à chaque instant.

Le mot Outil est ancien et fort. Il vient du latin « usitilium », il définit un objet qui permet de faire un travail. Dans toutes les cultures, à tous les Ages, sur toute la surface de la terre, l'homme a créé et amélioré ses outils pour lui permettre de réaliser ses petites œuvres. Il s'agit d'objets universels qui offrent depuis la préhistoire la possibilité à leurs auteurs de faire, c'est-à-dire de réaliser un travail qui donnera du sens à leurs actions, à leurs vies.

Pour achever ce passage sur les définitions nécessaires, notons que les dérivés de Outil sont le mot Utile, dont l'usage satisfait un besoin, le verbe Utiliser qui est l'action de servir à une fin précise et, bien sûr, l'Utilisateur, la personne qui utilise, l'usager.

Le mobilier urbain est-il un outil pour la Politique de la Ville ?

De toute évidence, cette question peut d'abord paraître désuète dans un contexte aussi dense que celui de la Politique de la Ville, souvent nous entendons dire qu'il s'agit d'un micro sujet qui présente peu d'intérêt car peu de budget, le mobilier urbain vient bien souvent en dernier dans les opérations de Résidentialisation.

Pourtant, en terme de budgets, l'ensemble des crédits du Programme N°147 est en baisse sauf celui de la Rénovation Urbaine qui augmente de 140%, mais en terme d'intérêt, le mobilier urbain reste bon dernier de la liste des préoccupations.

L'usage, c'est ce qu'il reste de l'aménagement d'une place publique, d'un mail piéton ou d'un abord d'immeuble, l'espace nouvellement créé est Utile, son usage satisfait un besoin auparavant identifié. Si l'aménagement urbain représente certainement un instrument de la Politique de la Ville alors le mobilier devient son Outil.

Outil de fleurissement, de propreté, de sécurité et de confort, le mobilier urbain contribue à l'ouvrage, il permet de faire le travail pour lequel il a été conçu et installé, son usage est cohérent.

## Comment utiliser le Mobilier Urbain pour la Politique de la Ville ?

Pour continuer plus humainement ce développement, posons-nous maintenant la question de l'Utilisateur. Les questions essentielles, qui, quoi, où, quand, comment et combien s'appliquent à l'utilisation qu'il veut faire de l'espace public et de son mobilier.

Par une phase active de concertation, nous pourrions imaginer que les Utilisateurs, locataires des habitations du quartier, participent, comme c'est déjà le cas, aux grandes orientations urbanistiques mais aussi au choix de détail, en particulier celui de leur mobilier urbain. Pour faire fonctionner un espace, l'appropriation est importante, elle s'acquiert par la participation aux différentes phases du projet jusque dans l'ergonomie d'un banc et à la contenance d'une corbeille.

Au sein des Commissions Locales de Concertation, nous pourrions favoriser la création d'un Groupe de Travail Mobilier Urbain pour prendre en compte certaines des attentes des usagers en amont du projet. Les habitants connaissent leur quartier bien mieux que les concepteurs, ils savent bien ce qu'il ne faut pas faire et en prenant en compte leurs interventions nous saurons mieux quoi faire, à quel endroit, quand et comment le réaliser.

Faire avec les gens ne suffit sûrement pas, nous pourrions conjuguer l'approche de concertation avec celle liée à l'éducation pour une plus grande participation. Une clé pour faire du mobilier urbain un outil de la Politique de la Ville serait de sensibiliser les jeunes habitants sur le respect de son usage et favoriser sa pérennité.

A ce titre, nous pouvons d'ailleurs nous interroger sur le respect du mobilier urbain de communication qui affiche une véritable provocation visuelle avec la publicité de femmes dénudées alors que certaines confessions les voilent ou d'objets de consommation de luxe alors que les conditions de vie sont défavorables dans ces quartiers.

Pour protéger le mobilier fonctionnel, les Educateurs pourraient être en mesure de tenir leurs discussions à l'extérieur, directement sur des bancs installés aux abords. Un mobilier dégradé ne sera pas propice à ces réunions, une action de sensibilisation assez évidente pourrait en découler pour la remise en état et la conservation du parc de bancs.

Dans ce même esprit, nous pourrions imaginer que certains volontaires deviennent Responsable Mobilier Urbain et, comme des Ilotiers veillent à ce que leur usage perdure et ainsi préserver l'accessibilité permanente au plus grand nombre.

Concernant la culture, à travers les Associations de Quartier, une palette très large d'actions liées à la création serait envisageable. L'organisation du concours « *Dessine moi un banc* » assorti d'un atelier pratique sur les modalités et lieux d'installation permettraient aux enfants de s'exprimer sur ce micro sujet. Pour les plus âgés, nous organiserions une journée artistique pour décorer des mobiliers « *prêt à taguer* » ... en ce domaine, l'imagination n'a de limite que l'envie !

Enfin, l'approche économique liée au mobilier urbain prendrait forme en relation avec une démarche environnementale citadine. La notion de « coût global » qui associe l'investissement au fonctionnement pourrait être réduite en confiant l'entretien à des entreprises d'insertion locales. Les utilisateurs participent au cycle de vie de leur mobilier et apprennent également les métiers liés à sa gestion.

Dans le monde idéal du mobilier urbain, s'il devait exister bientôt, les usagers le choisissent, le respectent, le décorent et l'entretiennent, voilà une façon novatrice d'instituer un vrai sujet citoyen, de mettre un simple projet en transaction par une interpellation réciproque et permanente entre les acteurs.

Mais non, le mobilier urbain demeure un micro sujet de dernier ordre !

A nos yeux, il apparaît comme primordial, non pas par intérêt corporatiste, mais dans une approche de vie de la ville liée à son usage exclusif : il est utile et utilisé, il constitue bien un des éléments de la boîte à outils de la Politique de la Ville.

L'élément de mobilier le plus caractéristique voire symbolique dont le mode de sélection est à étudier en détail demeure le banc public que l'on pourrait d'ailleurs renommer le « Banc de Service Public », le BSP pour les initiés ou certains technocrates amateurs d'abréviations.

Associé à la corbeille, le BSP constitue certainement le binôme de base du confort urbain. Ses critères esthétiques de design et d'ergonomie, ses critères techniques de couleur et de matériaux font sa fonction dans une approche désormais axée sur le développement durable.

Egalement, son implantation judicieuse et dans le respect des règles humaines liées à l'accessibilité doivent permettre une utilisation par tous. Fonction et implantation créent alors son véritable usage, nous nous en servons, il rend son service.

Pour conclure très provisoirement, nous savons que pour comprendre la Ville, il faut bien sûr la vivre au quotidien mais aussi l'imaginer pour demain. Aujourd'hui, l'utilisation de la citée est plus subie que choisie, les aménagements urbains ont plus tendance à la panser techniquement qu'à la penser durablement.

Pour rendre ces deux sujets de vision dans l'espace horizontale et verticale et de besoin dans le temps complémentaires, nous pourrions ici suggérer que l'approche liée au mobilier urbain soit prise en compte le plus en amont possible et non en fin de réalisation, simplement en définissant les critères de choix en concertation avec tous les acteurs de la ville, Elus, Maîtres d'Ouvrages et Concepteurs sans oublier de se rapprocher des Citadins qui en sont les vrais utilisateurs dans une dimension humaine nouvelle basée sur un rapport de réciprocité positif.

Depuis les effets d'annonce d'un ambitieux « plan Marshall » du Gouvernement pour les banlieues en 2007, un constat d'échec est aujourd'hui dressé sur le bilan de la dynamique d'Espoir Banlieue, le plan qualifié d'« anti glandouille » par Fadela AMARA. Dans un article du Point du 3 juin 2010, nous apprenons que la prochaine réforme était initialement prévue pour 2012, l'année de la Présidentielle. Dans son discours au Conseil National de Villes, François FILLON l'a finalement annoncé pour 2011

Souhaitons que les premières tentatives réussies des Cordées de la Réussite et des Internats d'Excellence réalisées avec l'Education Nationale donnent envie aux autres Ministères de se lancer dans une véritable réforme car 2011, c'est presque demain.